

**30 septembre et 25 Novembre 2021**

**Publics ciblés : Cadre, IDEC, médecin coordonnateur, référent DARI déjà impliqué dans la démarche**

**Durée du programme : 2 jours**

**Lieu : LES ATELIERS VIA EUROPA - ESAT; ZAE Via Europa 3 avenue de l'Europe - 34350 Vendres (Proximité Béziers)**

**Tarif : 390 € par personne**

### Formateurs :

- Patrick Duchein, Cadre hygiéniste - CPias Occitanie
- Emmanuelle Renouard Sarivière, Infirmière hygiéniste - CPias Occitanie

### Objectifs du programme :

Développer les capacités de maîtrise du risque infectieux des professionnels en charge de la prévention du des infections associées aux soins des établissements médico-sociaux, afin :

- d'incrémenter leur document d'analyse du risque infectieux (DARI)
- d'élaborer ou mettre à jour leur plan d'actions en assurant son suivi dans le temps.

A l'issue du programme de DPC, les professionnels de santé seront capables de :

- Reconnaître et évaluer le risque infectieux associé aux soins en EMS
- Identifier leur implication dans les différents domaines de la maîtrise du risque infectieux en EMS, notamment dans le cadre de la réalisation du DARI
- Développer une démarche d'amélioration des pratiques (analyse des risques et plan d'action DARI) et prioriser les actions
- Repérer les difficultés pouvant gêner leurs mises en place et les prévenir

### Etapes préconisées :

1. **Formation présentielle (1 jour)** : Présentation des outils et méthodes pour animer les actions de prévention du RI, en assurer le suivi et organiser leurs évaluations
2. **Analyse de la pratique en situation professionnelle (2.5 mois)** : audit et retour d'analyse avec écriture d'axes d'amélioration
3. **Analyse de la pratique présentielle (1 jour)** : présentation audit et retour d'analyse

### Acquisition et perfectionnement des connaissances :

**Méthodes pédagogiques** : les formateurs remettent aux participants, en début de formation, les diaporamas de formation et les supports pédagogiques. Tout au long de la journée, les échanges sur les pratiques, les exercices et les ateliers permettent aux participants d'assimiler les différentes méthodes pédagogiques innovantes pour promouvoir les bonnes pratiques.

## Programme de la formation

### J1 (présentiel)

- Comprendre le risque infectieux associé aux soins en EMS
- Les enjeux de la démarche DARI : place du référent, plan d'action et priorisation
- Ateliers pratiques :
  - Mise en application de la cotation pour priorisation des actions
  - Suivi des actions, mise à jour et évolution
- Retour et analyse : quels pièges, quelles solutions ?

### Analyse de la pratique professionnelle :

A l'issue la première journée de formation, les participants réalisent à l'aide d'un outil spécifique ou du questionnaire d'auto-évaluation du GREPHH, une évaluation du risque infectieux de leur établissement avec la rédaction d'un plan d'action. Ils ont 2 mois et demi pour réaliser ce travail avec la possibilité d'un accompagnement téléphonique par les formateurs. Les participants identifieront les points forts et les points faibles de leur pratique en matière de prévention du risque infectieux dans leur exercice professionnel. A partir de ce constat, ils réaliseront un plan d'amélioration avec un échéancier de mise en œuvre.

- Audit et questionnaire d'auto-évaluation
- Analyse qualitative – ajustements
- Axes d'amélioration individuels et collectifs
- Calendrier de mise en œuvre

**Ils devront préparer la synthèse de leurs travaux pour une présentation à J2**

### J2 (présentiel) :

- Retour d'expérience sur les APP réalisées
- Accompagnement des plans d'action et discussion de l'échéancier
- Présentation des outils de formation du CPIAS et déploiement

## Eléments d'évaluation et de traçabilité

### Formation

- Attestation de présence à la formation
- Pré et post test formation présentielle

### APP

- Questionnaire d'auto-évaluation
- Rédaction des axes d'amélioration et du calendrier de mise en œuvre
- Evaluation de la formation
- Attestation de DPC
- Attestation de présence à la formation